



GOUVERNEMENT  
DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

## CONSEIL DES MINISTRES COMPTE RENDU

*Mercredi 3 avril 2024*

Le Conseil des ministres s'est réuni ce mercredi. Parmi les dossiers examinés, il a adopté les dossiers suivants (lien du sommaire interactif) :

**PR - Président de la Polynésie française, en charge du Tourisme, des Transports aériens internationaux, de l'Égalité des territoires, des Affaires internationales, du Développement des archipels, de l'Économie numérique et des Conséquences des essais nucléaires.....2**

- Attribution d'un concours financier en faveur de la Commune de Hikueru pour la réalisation des travaux de reconstruction de l'école primaire de Hikueru aux normes abris (convention relative à des bâtiments publics pouvant servir d'abris de survie dans l'archipel des îles Tuamotu) .....2

**MEF - ministre de l'Économie, du Budget et des Finances, en charge des Énergies.....2**

- Deuxième édition des Journées Prospectives de l'Économie « La Fiscalité » .....2
- Deuxième déclinaison opérationnelle de la stratégie climatique polynésienne .....3

**MSP - ministre de la Santé, en charge de la Prévention et de la Protection sociale généralisée.....3**

- Atelier « Biobanking et recherche dans les États insulaires du Pacifique (BRICK Pacific – Biobanking) .....3
- Mesures liées à l'importation de médicaments et à l'exercice des professionnels de santé en Polynésie française pour les événements sportifs ou culturels de grande ampleur .....4

**MJP - ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Prévention contre la délinquance.....4**

- Organisation de camps ados intitulés « Step Up Camps » dans le cadre de la prévention de la délinquance .....4



**- PR -**

**Attribution d'un concours financier en faveur de la Commune de Hikueru pour la réalisation des travaux de reconstruction de l'école primaire de Hikueru aux normes abris (convention relative à des bâtiments publics pouvant servir d'abris de survie dans l'archipel des îles Tuamotu)**

Sur proposition du Président de la Polynésie française, le Conseil des ministres a adopté l'octroi de financement pour une opération communale au titre de la convention relative à des bâtiments publics pouvant servir d'abris de survie dans l'archipel des îles Tuamotu en cas de survenance d'un événement météorologique majeur, en partenariat avec l'État.

La commune de Hikueru se voit ainsi attribuer une subvention d'investissement pour la reconstruction de son école primaire dont la capacité d'accueil en mode abri, est prévue pour 181 personnes et permet de couvrir la totalité de la population. La participation du Pays, à part égale avec l'État, est de **125,8 millions de F CFP**, soit 47.5 % du montant de l'investissement global de près de **265 millions de F CFP**.

Enfin, ce financement intervient en application de la décision de programmation du comité de pilotage au titre de l'année 2023.

Par ce soutien, le Pays garantit la bonne mise en œuvre de ce dispositif de partenariat financier Pays-État-Communes.

**- MEF -**

**Deuxième édition des Journées Prospectives de l'Économie « La Fiscalité »**

Sur proposition du ministre de l'Économie, du Budget et des Finances, en charge des énergies, le mardi 27 février 2024 à la Présidence, s'est déroulée la 2<sup>e</sup> édition des Journées prospectives de l'économie (JPE) dédiée à la fiscalité.

Ce séminaire a rassemblé près de 120 partenaires économiques, sociaux et institutionnels autour de cinq thématiques, telles que la cherté de la vie, la compétitivité des entreprises, les secteurs de développement prioritaires, le patrimoine et la protection sociale généralisée.

L'objectif de ces Journées prospectives de l'économie (JPE) est d'inviter les participants à partager et travailler sur des solutions viables et pragmatiques dans la perspective d'améliorer le fonctionnement, l'efficacité et la performance de l'économie du Pays.

Ces travaux d'échanges et de réflexion ont ainsi permis d'identifier des problématiques, des contraintes et des risques, mais ont notamment conduit à un ensemble de propositions et de préconisations utiles à l'enrichissement et la poursuite de la feuille de route ministérielle.

Enfin, le ministre a assuré que les actions menées par son ministère et plus largement par le gouvernement, s'inscriront sur les semaines et mois à venir sur la concrétisation de



mesures au service du développement et de la résilience de l'économie du pays, de la lutte contre la cherté de la vie et du soutien à l'emploi.

## **Deuxième déclinaison opérationnelle de la stratégie climatique polynésienne**

Pour faire face aux défis imposés par le dérèglement climatique, le dernier comité de pilotage du Plan Climat de la Polynésie française (PCPF), tenu le 12 septembre 2023, a acté la stratégie climatique de la Polynésie française. En matière de réduction des gaz à effet de serre, il a ainsi été décidé de retenir l'objectif de 5,5 tonnes CO<sub>2</sub>/habitant/an à horizon 2030, soit une division par 2 de l'empreinte carbone polynésienne actuelle.

Afin de décliner de manière opérationnelle cette trajectoire, l'ensemble des parties prenantes est mobilisé depuis octobre 2023 pour établir un plan d'actions concret, cohérent avec les objectifs d'atténuation, via la tenue d'ateliers de concertation et la rédaction de fiches actions thématiques portant sur des mesures structurantes permettant une baisse significative des émissions de gaz à effet de serre.

Il est prévu d'adopter le plan d'actions définitif à la fin du premier semestre 2024.

### **- MSP -**

#### **Atelier « Biobanking et recherche dans les États insulaires du Pacifique (BRICK Pacifique – Biobanking)**

L'Institut Louis Malardé (ILM) organise, du 9 au 11 avril 2024, un atelier, dans le cadre du programme BRICK Pacifique, mené avec le soutien financier du Fonds Pacifique et sur proposition du ministre de la Santé. Cet atelier réunira chercheurs et acteurs de la santé publique de plusieurs États et Territoires Insulaires d'Océanie (États fédérés de Micronésie, Fidji, îles Cook, îles Salomon, Kiribati, Nouvelle-Calédonie, Palau, Polynésie française, Samoa, Tonga, Tuvalu, Vanuatu, Wallis & Futuna) ainsi que des experts internationaux.

L'objectif est de développer un partenariat scientifique régional afin de favoriser l'inclusion des communautés du Pacifique dans les recherches. En effet, la diversité culturelle, démographique et ethnique des populations du Pacifique représente une source riche de connaissances scientifiques, notamment dans le domaine de la santé. Cependant, du fait d'un accès plus difficile aux régions insulaires, de la petite taille des populations et du manque d'infrastructures de recherche, les pays et territoires du Pacifique sont trop souvent sous-représentés dans les programmes de recherche internationaux.

Parallèlement aux conférences et tables rondes, une session sera consacrée à la présentation du futur consortium de recherche Oceanian Genomics, projet initié par l'ILM en 2022, dont la finalité est de restaurer la place des communautés du Pacifique dans les grands programmes de recherche en génétique humaine et de favoriser l'accès des Pays et territoires du Pacifique aux outils de séquençage génomique pour la surveillance des maladies infectieuses.



## **Mesures liées à l'importation de médicaments et à l'exercice des professionnels de santé en Polynésie française pour les événements sportifs ou culturels de grande ampleur**

Sur proposition du ministre de la Santé en charge de la Prévention et de la Protection sociale généralisée, le Conseil des ministres a adopté un projet de loi du Pays visant à améliorer les conditions d'importation de médicaments ainsi que les dispositions réglementaires pour l'exercice des professionnels de santé étrangers lors de grands événements sportifs ou culturels, notamment en prévision des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

Les ajustements proposés incluent la prise en compte de l'évolution de la profession de visiteur médical, la facilitation de l'importation de médicaments pour les athlètes et les délégations lors d'événements majeurs, et la mise en place d'un cadre légal pour l'importation de dotations médicales par les navires. Ces changements visent à assurer une gestion efficace des besoins médicaux urgents et à soutenir la bonne organisation des Jeux Olympiques de surf, un événement d'une importance capitale pour la Polynésie française.

Le projet de loi de Pays permettra également aux professionnels de santé étrangers, notamment ceux affiliés aux fédérations internationales et aux comités olympiques, d'exercer temporairement en Polynésie française, garantissant ainsi une couverture médicale optimale pour tous les participants. Cette mesure reflète l'engagement du gouvernement de la Polynésie française à offrir un cadre accueillant et sécurisé pour les événements d'envergure internationale, tout en respectant les standards de soins et les réglementations locales.

### **- MJP -**

## **Organisation de camps ados intitulés « Step Up Camps » dans le cadre de la prévention de la délinquance**

La délégation pour la prévention de la délinquance de la jeunesse, fortement soutenue par la ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Prévention contre de la Délinquance, organise des séjours de type « campas ados » intitulés Step Up Camps, pour abonder dans les actions en matière de prévention de la délinquance.

Si les dernières données statistiques nationales présentent un bilan accablant, plaçant parfois la Polynésie française en première place des indicateurs de délinquance, il importe de rappeler que les facteurs de la délinquance sont nombreux et principalement liés à la situation familiale de l'individu (perte de figure d'autorité, absence de ressources liées à l'emploi, carence affective des parents, consommation de stupéfiants, alcoolisme, etc.) comme à sa situation sociale (rupture avec le système scolaire, perte de repères identitaires, non-insertion professionnelle, voire marginalisation).

C'est sur cette base qu'il a été décidé d'organiser, en partenariat avec l'entreprise Tahiti Boot Camp, lauréate de l'appel d'offre alors publié selon les dispositions du code



polynésien des marchés publics, 3 step up camps au titre de l'année 2024 (avril, mai et octobre).

Chaque camp accueillera 62 jeunes âgés de 14 à 17 ans, issus des quartiers prioritaires de nos communes, dans le cadre d'un projet éducatif ayant pour objectifs de :

- Faire de chaque jeune un acteur responsable de sa vie (leadership, cohésion, esprit d'équipe, respect, discipline, etc.) ;
- Donner ou redonner au jeune le sens des valeurs (estime de soi, respect de soi et de l'autre, respect de son environnement et de sa culture, etc.) ;
- Faire que chaque jeune connaisse un bien-être intérieur et extérieur (dépassement de soi, santé physique, mentale, émotionnelle et spirituelle, bienveillance, partage, absence de jugement, etc.).

En outre, via cette initiative, il importe de permettre à la jeunesse de nos quartiers prioritaires d'accéder à ce type de camps, qui ne sont principalement accessibles qu'à une frange de la population en capacité d'en assurer le financement, afin que ceux-ci soient mis en mesure de bénéficier d'un enseignement de vie en adéquation avec les orientations du Pays en matière de prévention de la délinquance, et de devenir les adultes responsables de demain.

C'est donc avec l'entier soutien de l'Office polynésien de l'habitat (OPH) et des communes participantes, qu'un travail d'identification des jeunes au sein des quartiers prioritaires de plusieurs communes réparties sur l'île de Tahiti, susceptibles de participer à ces camps – l'idée étant de créer, au sein d'un même quartier, une dynamique positive dans laquelle s'inscrirait le groupe de participants aux Step Up Camps, dans l'objectif d'un impact positif sur leur environnement de vie.

---

SERVICE DE LA COMMUNICATION

---